

## Courrier aux clubs de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

## Mesdames, Messieurs les Présidents de Club

Nous sommes tous impatients de reprendre nos activités après une très longue interruption. Nous espérons tous que le mois de juin sera propice, enfin, aux retrouvailles.

Nous espérons également que les manifestations que vous seriez susceptibles d'organiser pourront se tenir. Malgré l'interdiction des vestiaires, que nous espérons temporaire, nous aurons la possibilité d'ouvrir les buvettes avec un protocole sanitaire strict.

Ces manifestations de fin de saison nous permettront de retrouver le lien social qui nous a tant manqué. Mais aussi vous permettre d'obtenir des ressources indispensables à votre bon fonctionnement.

Justement, et sur le sujet financier, bon nombre de clubs s'interrogent sur les mesures que pourraient prendre les institutions, Ligue et Districts.

Tout d'abord et concernant les compétitions régionales, nous avons considéré légitime de rembourser la totalité des engagements perçus pour la saison 2020/21. Nous avons trop peu joué pour vous retenir quelques montants que ce soit.

## Il reviendra à chaque district d'agir comme il le souhaite pour ses propres compétitions.

Sur la question des licences, perçues par la Ligue, il est utile de rappeler que le fonds de solidarité mis en place pour cette saison a permis aux clubs de bénéficier de 10 euros par licencié. Ce n'est jamais suffisant et nous le savons bien.

Toutefois et comme vous le savez, la confiance que vous nous avez accordée en professionnalisant notre institution, nous a permis de réussir notre fusion et de dégager des fonds propres supplémentaires depuis notre arrivée en janvier 2017.

C'est donc tout naturellement que cette bonne gestion va nous permettre d'aider l'ensemble de nos clubs.

Nous pensons que ce sont les clubs les plus modestes évoluant en district qui ont le plus souffert de ce long arrêt. Ces clubs vivent principalement des buvettes et des manifestations, interdites depuis de nombreux mois. Nous pensons aussi que les clubs de taille plus importante ont moins souffert. Il n'en reste pas moins vrai que nous resterons vigilants à leur égard et en particulier la saison prochaine. Nous estimons que ces clubs pourraient souffrir d'une perte de partenaires.

Compte tenu des éléments précités, nous souhaitons donc accorder les montants suivants :

- Club de 50 licenciés maximum, au nombre de 380 : 1 000 euros
- Club entre 51 licenciés et 100 licenciés, au nombre de 281 : 1 000 euros
- Club entre 101 licenciés et 150 licenciés, au nombre de 186 : 900 euros
- Club entre 151 licenciés et 200 licenciés, au nombre de 153 : 700 euros



## Courrier aux clubs de la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine

Cette aide, **accordée à 1 000 clubs**, permettra aux plus modestes d'avoir la quasi-totalité de leurs frais de licence 2021/2022 pris en charge par la Ligue. Et pour les autres une réduction comprise entre 25 et 75%.

Cette aide sera portée au crédit du compte club et s'appliquera uniquement à due concurrence du total de ses demandes de licences 2021/2022. En clair, un club de 30 licenciés qui aurait 700 euros de licences à payer, aura droit à une aide plafonnée de 700 euros au lieu des 1 000 euros prévus pour la tranche correspondant à son effectif.

Ce qui revient à assurer la gratuité de la licence pour nos clubs les plus modestes.

Pour nos clubs de plus de 200 licenciés soit **274 clubs**, nous avons décidé de mettre en place un fonds spécifique de 150 000 euros accessible sur dossier.

Cet effort significatif s'élèvera à environ 1 000 000 euros. Il est unique en France et nous pouvons tous nous satisfaire d'appartenir à la Nouvelle-Aquitaine.

Je tiens à remercier, par avance, les clubs mieux structurés d'acter ce principe de solidarité en faveur des plus modestes qui caractérise notre pays et par voie de conséquence notre sport. C'est aussi ce principe qui m'a conduit à proposer ce choix à votre comité directeur.

Ce dispositif novateur s'accompagnera de la dotation fédérale de 15 000 000 d'euros en matériel.

Nul doute que la combinaison de ces deux mesures permettra à tous les clubs de se sentir soutenus et de garder l'espoir afin de redémarrer dans les meilleures conditions. Sans les clubs, sans votre engagement, les institutions ne sont rien.

D'ici là, j'invite les clubs de plus de 200 licenciés qui sont en grande difficulté à nous solliciter en remplissant la demande simplifiée en pièce jointe. L'ensemble des demandes sera étudié avec la plus grande attention.

Il convient de transmettre votre demande accompagnée des justificatifs à comptabilite@lfna.fff.fr.

Enfin chaque club doit pouvoir contacter le (ou les) colistier(s) de son département, afin d'évoquer avec lui les éventuelles difficultés mais aussi les propositions afin d'améliorer notre fonctionnement. Ces 19 personnes font partie de la liste que j'ai conduite et pour laquelle vous avez majoritairement voté.

A cet effet vous trouverez une carte de la Nouvelle Aquitaine en pièce jointe avec les coordonnées de chacun. N'hésitez pas à les contacter, ils sont tous motivés et déterminés à vous soutenir.

En espérant, par ces mesures, par cette proximité, vous convaincre que votre institution régionale est à vos côtés et qu'aucun club ne sera oublié.

Nous vous remercions de votre confiance à l'égard du comité directeur et à mon égard.

Bien respectueusement.